



## **COMPTE-RENDU**

### **DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **DU JEUDI 09 AVRIL 2015 à 17h30**

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, M. Aguerre (jusqu'à la délibération n° 10), Adjointes ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, M. Aguerre à Mme Bisauta (à partir de la délibération n° 11), Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.



#### **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2014.**

Approuvé à l'unanimité.

#### **Motion du conseil municipal demandant le maintien de la Caisse d'Allocations Familiales du Pays basque et du Seignanx (rapporteur : M. le Maire).**

Adopté à l'unanimité.

### **ADMINISTRATION GENERALE**

#### **1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce compte-rendu.  
Pas de vote.

#### **2. Commission extramunicipale « langue basque » - Evolution de la composition (rapporteur : M. le Maire).**

M. Xavier Parrillat-Etchart et M. Xarles Videgain sont désignés au titre des personnes qualifiées.  
Adopté à l'unanimité.

#### **3. Transfert de la compétence pose et entretien des abris voyageurs au profit de l'Agglomération Côte Basque-Adour (rapporteur : M. Neys).**

Le conseil municipal approuve le transfert proposé.  
Adopté à l'unanimité.

**4. Syndicat mixte de l'usine de la Nive (Smun) – Modification de la désignation des délégués de la commune au comité syndical (rapporteur : M. Arcouet).**

Sont désignés M. Jean-Paul Salducci (titulaire) et Mme Anne-Marie Langlois (suppléante).  
Adopté à l'unanimité.

**5. Syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurak – Modification des statuts (rapporteur : Mme Taieb).**

Comme suite au retrait des communes d'Ustaritz et de Jatxou, le conseil municipal donne son accord sur la modification correspondante des statuts.  
Adopté à l'unanimité.

**6. Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) - Adhésion à un groupement de commandes d'achat d'énergies (rapporteur : Mme Bisauta).**

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la ville à ce groupement de commandes.  
Adopté à l'unanimité.

## EDUCATION ET VIE SOCIALE

**7. Ecole élémentaire Malégarie - Création d'un pôle d'arts vivants et revalorisation du groupe scolaire - Autorisation de dépôt de la demande d'autorisation de travaux (rapporteur : Mme Bensoussan).**

M. le Maire est autorisé à déposer, au nom de la Ville, cette demande d'autorisation de travaux.  
Adopté à l'unanimité.

**8. Jeunesse – Convention de partenariat avec la Région Aquitaine pour l'opération « Sac Ados Aquitaine » 2015 (rapporteur : Mme Bensoussan).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**9. Demande de subventions auprès du Réseau Appui Parents au titre des activités à destination des familles pour l'année 2015 (rapporteur : Mme Bensoussan).**

M. le Maire est autorisé à solliciter auprès de cet organisme les subventions possibles.  
Adopté à l'unanimité.

## FINANCES

**10. Exercice 2015 - Budget primitif - Budget principal (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve ledit budget primitif s'équilibrant globalement à 99 M€.  
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas votent contre.  
MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.  
Adopté à la majorité.

**11. Exercice 2015 - Budget primitif - Budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve ledit budget primitif s'équilibrant globalement à 3,2 M€.  
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne participent pas au vote.  
MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.  
Adopté à la majorité.

**12. Exercice 2015 - Budget primitif - Budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve ledit budget primitif s'équilibrant globalement à 16,6 M€.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne participent pas au vote.

MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**13. Exercice 2015 - Budget primitif - Budget annexe de l'assainissement non collectif (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve ledit budget primitif s'équilibrant globalement à 12 000 €.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne participent pas au vote.

MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**14. Exercice 2015 - Budget primitif - Budget annexe des parcs de stationnement (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve ledit budget primitif s'équilibrant globalement à 5,2 M€.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne participent pas au vote.

MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**15. Maintien et vote des taux d'imposition pour l'année 2015 (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal fixe les taux d'imposition sans changement par rapport à 2014.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne participent pas au vote.

MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**16. Subventions attribuées pour l'année 2015 (rapporteur : M. Laiguillon).**

Le conseil municipal approuve le versement des subventions proposées et autorise M. le Maire à signer les conventions de financement nécessaires.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas s'abstiennent.

MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**17. Convention de financement avec la SASP Aviron Bayonnais Rugby Pro – Saison sportive 2014-2015 (rapporteur : Mme Duhart).**

Le conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 684 000 € et autorise M. le Maire à signer la convention de financement correspondante.

Mme Durruty, MM. Neys et Laiguillon ne participent pas au vote.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas s'abstiennent.

M. Iriart s'abstient.

M. Nogues vote contre.

Adopté à la majorité.

**18. Remises gracieuses de créances (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal accorde les remises de créances proposées pour un total de 1 576,63 €. Adopté à l'unanimité.

**19. Demandes d'exonération exceptionnelle de la redevance de mise à disposition d'équipements municipaux (rapporteur : M. Laiguillon).**

Le conseil municipal accorde les exonérations exceptionnelles proposées. Adopté à l'unanimité.

## URBANISME

**20. PNRQAD - Ilot 38 - Autorisation d'engagement des études et de dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme par Le Col et principe de cession immobilière à son profit (rapporteur : M. Lacassagne).**

Le conseil municipal accepte le principe de la cession des immeubles sis 13 et 15 rue Bourgneuf au Col et l'autorise à effectuer les démarches nécessaires pour l'opération envisagée. Adopté à l'unanimité.

**21. PNRQAD – Ilot 12 - Acquisition d'un lot de copropriété sis 20 rue Victor Hugo - Convention de portage foncier avec l'Etablissement Public Foncier Local Pays Basque (rapporteur : M. Lacassagne).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante. Adopté à l'unanimité.

**22. Attribution de subventions communales pour l'amélioration de l'habitat ancien, la préservation et la valorisation du patrimoine (rapporteur : M. Lacassagne).**

Le conseil municipal approuve le versement des subventions proposées. Adopté à l'unanimité.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

**23. Avis de la Ville de Bayonne sur le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2021 du bassin Adour-Garonne et sur le Programme De Mesures 2016-2021 (rapporteur : Mme Bisauta).**

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet proposé. Adopté à l'unanimité.

**24. Agenda 21 de la Ville de Bayonne - Opération Campus 21 - Attribution d'une subvention au CPIE Littoral basque (rapporteur : M. Boutonnet).**

Le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention de 2 000 € au CPIE Littoral Basque. Adopté à l'unanimité.

## ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

**25. Plaine d'Ansot - Plan de gestion 2011-2015 – Demandes de subventions pour l'année 2015 (rapporteur : Mme Destin).**

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles. Adopté à l'unanimité.

**26. Plaine d'Ansot - Rédaction du plan de gestion 2016-2020 - Demandes de subventions (rapporteur : Mme Destin).**

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles. Adopté à l'unanimité.

**27. Muséum d'histoire naturelle - Demandes de subventions dans le cadre de l'inventaire et du récolement des collections (rapporteur : Mme Destin).**

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.  
Adopté à l'unanimité.

**28. Muséum d'histoire naturelle - Exposition - Contrat de cession des droits de diffusion du film (rapporteur : Mme Destin).**

M. le Maire est autorisé à signer le contrat de cession de droits correspondant.  
Adopté à l'unanimité.

**29. Muséum d'histoire naturelle - Frais de l'intervenant pour une conférence (rapporteur : Mme Destin).**

M. le Maire est autorisé à régler les frais divers de l'intervenante.  
Adopté à l'unanimité.

## CULTURE ET PATRIMOINE

**30. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de dessins de Pablo Tillac par Monsieur Michel Hoff (rapporteur : M. Ugalde).**

Le conseil municipal accepte ce don pour le musée et remercie, au nom de la Ville, M. Hoff.  
Adopté à l'unanimité.

**31. Le DIDAM - Exposition Sistiaga – Convention avec Ezkandrai (rapporteur : M. Ugalde).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**32. Label Ville et Pays d'art et d'histoire - Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine pour le programme d'actions 2015 (rapporteur : Mme Castel).**

M. le Maire est autorisé à solliciter cette subvention au taux le plus élevé possible.  
Adopté à l'unanimité.

**33. Label Ville et Pays d'art et d'histoire - Patrimoine raconté Aristides de Sousa Mendes - Signature de la convention pour la représentation théâtrale « Aristides » (rapporteur : Mme Castel).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**34. Festival Kulture Sport Bayonne 2015 – Versement d'un acompte sur subvention au profit de l'association A.V.A. Festival (rapporteur : M. Ugalde).**

Le conseil municipal approuve le versement d'un deuxième acompte d'un montant de 25 000 €.  
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas s'abstiennent.

MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**35. Médiathèque - Cinquième vente de documents réformés (rapporteur : M. Ugalde).**

M. le Maire est autorisé à prendre les dispositions nécessaires à l'organisation de cette vente.  
Adopté à l'unanimité.

**36. Musée Bonnat-Helleu – Nuit européenne des musées 2015 - Spectacle de la compagnie « Le Bal de Saint-Bonnet » (rapporteur : Mme Castel).**

Le conseil municipal approuve les dispositions de prise en charge des frais d'organisation.  
Adopté à l'unanimité.

**37. Musée Bonnat-Helleu – Récolement décennal des collections - Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine (rapporteur : Mme Castel).**

M. le Maire est autorisé à solliciter cette subvention au taux le plus élevé possible.  
Adopté à l'unanimité.

**38. Musée Bonnat-Helleu – Restauration d'œuvres - Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine (rapporteur : Mme Castel).**

M. le Maire est autorisé à solliciter cette subvention au taux le plus élevé possible.  
Adopté à l'unanimité.

**39. Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'une œuvre de Gaston Saint-Pierre au musée du Palais Fesch d'Ajaccio et au musée des Beaux-Arts de Bordeaux (rapporteur : Mme Castel).**

Le prêt est accordé et M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

#### FETES TRADITIONNELLES

**Prestations de gardiennage et de sécurité - Signature des marchés.**

Délibération retirée de l'ordre du jour.

**40. Corso 2015 – Versement d'acomptes aux associations participantes (rapporteur : M. Ugalde).**

Le conseil municipal approuve le versement d'un acompte de 2 000 € à l'association Bayonne Nord.  
Adopté à l'unanimité.

#### TEMPORADA 2015

**41. Signature des marchés de fournitures de taureaux (rapporteur : M. Ugalde).**

M. le Maire est autorisé à signer les marchés (montant global 214 000 € HT) ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne participent pas au vote.

M. Nogues vote contre.

Adopté à la majorité.

#### EVENEMENTIEL ET ANIMATIONS

**42. Foire au jambon – Conventions de partenariat (rapporteur : Mme Durruty).**

M. le Maire est autorisé à signer les conventions de partenariat correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

## FONCIER

### **43. Cession d'une parcelle sise chemin de Frais à l'Agglomération Côte Basque-Adour (rapporteur : Mme Millet-Barbé).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à la concrétisation de cette cession.  
Adopté à l'unanimité.

### **44. Relogement temporaire de l'Office de Tourisme – Contrat d'occupation du domaine public communal (rapporteur : Mme Durruty).**

M. le Maire est autorisé à signer le contrat correspondant.  
Adopté à l'unanimité.

## ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

### **45. Systèmes de vidéoprotection – Demande de subvention (rapporteur : M. Neys).**

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.  
Adopté à l'unanimité.

### **46. Mobilier urbain – Lancement de la consultation et signature du marché (rapporteur : M. Neys).**

M. le Maire est autorisé à lancer la consultation, à signer les marchés ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché.  
Adopté à l'unanimité.

### **47. Enfouissement coordonné des réseaux aériens et de communication rue Montalibet – Convention avec la société Orange (rapporteur : M. Neys).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

### **48. Enfouissement coordonné des réseaux aériens et de communication avenue Camille Delville - Convention avec la société Orange (rapporteur : M. Neys).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

### **49. Reconstruction du viaduc ferroviaire sur l'Adour - Convention avec SNCF Réseau pour l'occupation temporaire et l'entretien passerelle (rapporteur : M. Neys).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

### **50. Reconstruction du viaduc ferroviaire sur l'Adour - Convention avec SNCF Réseau pour la superposition d'affectation du domaine public (rapporteur : M. Neys).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

### **51. Toponymie – Dénomination d'une voie (rapporteur : M. Ugalde).**

Le conseil municipal approuve la dénomination de voie proposée.  
Adopté à l'unanimité.

## MOYENS GENERAUX

### **52. Nettoyage des locaux municipaux années 2015 à 2018 - Signature du marché pour le lot n°4 (rapporteur : M. Esmieu).**

M. le Maire est autorisé à signer le marché correspondant avec la société Nettoyage 2064 ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché.

MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

### **53. Approvisionnement - Acquisition de matériel électrique – Lancement de la consultation et signature des marchés (rapporteur : M. Esmieu).**

M. le Maire est autorisé à lancer la consultation, signer les marchés à intervenir (enveloppe prévisionnelle maximale : 660 000 € HT pour 4 ans) et prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

Adopté à l'unanimité.

### **54. Divers travaux d'impression - Signature des accords-cadres (rapporteur : M. Esmieu).**

M. le Maire est autorisé à signer les accords-cadres avec les entreprises retenues ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement des marchés subséquents.

Adopté à l'unanimité.

### **55. Transports de personnes – Constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS, lancement de la consultation des entreprises et signature des marchés (rapporteur : M. Esmieu).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante avec le CCAS, lancer la consultation des entreprises, signer les marchés à intervenir (enveloppe prévisionnelle maximale : 454 000 € HT pour 4 ans) et prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

Adopté à l'unanimité.

## PATRIMOINE IMMOBILIER

### **56. Maintenance des ascenseurs années 2015-2019 - Lancement de la consultation et signature du marché (rapporteur : M. Esmieu).**

M. le Maire est autorisé à lancer la consultation, signer le marché à intervenir (enveloppe prévisionnelle maximale : 330 000 € HT pour 4 ans) et prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché.

Adopté à l'unanimité.

### **57. Stade Jean Dauger – Couverture des tribunes et extension de la tribune de face - Protocole d'accord additionnel (rapporteur : Mme Duhart).**

M. le Maire est autorisé à signer ce protocole avec chacune des entreprises concernées.

Adopté à l'unanimité.

## REGIE DES EAUX

### **58. Indemnisation forfaitaire pour l'acquisition de périmètres de protection immédiate sur le massif de l'Ursuya (rapporteur : M. Arcouet).**

M. le Maire est autorisé à procéder aux négociations des parcelles à acquérir, le principe d'une indemnisation forfaitaire de 100 € pour tout acte d'achat étant retenu, et à solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Adopté à l'unanimité.

**59. Adaptation et évolution des tarifs de prestation (rapporteur : M. Arcouet).**

Le conseil municipal approuve les dispositions modificatives proposées.

Adopté à l'unanimité.

## RESSOURCES HUMAINES

**60. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).**

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs proposée.

Adopté à l'unanimité.

**61. Responsable du Muséum d'histoire naturelle - Continuité d'un emploi permanent de catégorie A en application de l'article 3-3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (rapporteur : Mme Durruty).**

Le conseil municipal acte la continuité de ce poste à temps complet et autorise M. le Maire à recruter un agent contractuel à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

Adopté à l'unanimité.

**62. Chef de Projet Rénovation Urbaine - Continuité d'un emploi permanent de catégorie A en application de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (rapporteur : Mme Durruty).**

Le conseil municipal acte la continuité de ce poste à temps complet et autorise M. le Maire à recruter un agent contractuel à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

Adopté à l'unanimité.

**63. Encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages effectués au sein de la Ville de Bayonne (rapporteur : Mme Durruty).**

M. le Maire est autorisé à attribuer les gratifications dans les conditions proposées.

Adopté à l'unanimité.

**64. Prestations de conseils d'assistantes sociales pour les besoins du personnel de la commune et du CCAS – Constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS (rapporteur : Mme Durruty).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

## SPORTS

**65. Contrats d'occupation du domaine public communal au profit des associations Aviron Bayonnais omnisports, Aviron Bayonnais rugby amateur, Les Gars de l'Aviron Bayonnais et Bayonne Accueille (rapporteur : Mme Duhart).**

M. le Maire est autorisé à signer les contrats d'occupation du domaine public correspondants.

Adopté à l'unanimité.

**66. Installation d'une salle de boxe pieds-poings au profit de l'association Azkar Full Contact – Demandes de subvention au Centre National pour le Développement du Sport et à la Région Aquitaine (rapporteur : Mme Duhart).**

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.



***La séance est levée à 21h55.***

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 09 avril 2015.